



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Registre

Réserve
au
Moniteur
belge



19043313

19 MARS 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Greffeuxelles

N° d'entreprise : 0861 480 160

Dénomination

(en entier) : **Hoist Group**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Marcel Thiry 77 boîte 4, 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

**Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs - Changement du
représentant permanent du commissaire - Procuration spéciale**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des actionnaires dd. 11 janvier 2019:

"L'assemblée générale prend connaissance du fait que le mandat des administrateurs suivants a pris fin le 31 décembre 2017.

Dès lors, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période qui prend effet le 31 décembre 2017 et qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2023 :

- Monsieur Tasso Alfonso, domicilié à 75007 Paris (France), Rue du Général Camou 10 ;
- Monsieur Lindblom Malcolm, domicilié à 11443 Stockholm (Suède), Sibyllegatan 67.

Leur mandat sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée a pris connaissance du fait que la société KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL Civile a décidé de remplacer Benoit Van Roost par Fabian Branswyk, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent du commissaire avec effet à partir de l'assemblée générale présente qui se prononce sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2017.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Madame Véronique Ryckaert, Madame Catherine Wailly ou Madame Laura Verniers, que élisent domicile auprès du cabinet Mazars ALTOS, Bellevue 5, boîte 1001, 9050 Gent, avec pouvoir de substitution à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'exécution des décisions susmentionnées et de représenter la société à cet effet auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, auprès du guichet d'entreprises, auprès de l'administration du Moniteur Belge, auprès du greffe du tribunal de commerce et auprès de toutes autres instances officielles."

Laura Verniers
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).